

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c.  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication, des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SAUMUR:  
En an. . . . . 50 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 9  
Poste:  
En an. . . . . 85 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne:

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
en envoyant un mandat  
sur la poste,  
ou chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 23 JUIN

## LE DOSSIER DE FERRY.

On ne saurait donner trop de publicité, pour l'édification de nos compatriotes, aux lettres que l'amiral Courbet a écrites à bord du Bayard, du mois de septembre 1883 au mois de mars 1885. Elles étaient adressées, dit le *Mémorial de la Loire*, aux nombreux amis que l'amiral possédait dans le département de la Loire et qu'il aimait à venir visiter dès que les loisirs de sa rude carrière le lui permettaient.

Ces pages, tracées rapidement pour l'intimité, n'étaient pas destinées à la publicité, et il a fallu les circonstances exceptionnelles que nous traversons pour qu'elles aient vu le grand jour.

L'espace nous manque pour les donner en entier, nous en reproduisons les parties les plus saillantes et qui nous paraîtront les plus aptes à mieux faire juger la politique de nos gouvernants d'aventure.

Bayard, 6 septembre 1883.

... Nos adversaires les plus acharnés sont les Pavillons-Noirs. Je ne vous apprendrai pas que ce sont des bandes recrutées parmi les déserteurs ou dans les rangs de l'armée chinoise massée sur la frontière; soutenues à peu près ouvertement par le gouvernement chinois. Pour leur faire lâcher pied, il faut leur infliger un éclatant échec ou convaincre la Chine qu'elle aura la guerre avec la France pour peu qu'elle continue ses menées hostiles. Mais avec les hésitations permanentes de nos maîtres, soit en matière de subsides, soit en matière de diplomatie, cela peut durer encore longtemps.

A. COURBET.

Bayard, 9 novembre 1883.

Nous sommes dans un pétrin dont les renforts annoncés ne suffiront peut-être pas à nous tirer. La Chine nous fait ouvertement la guerre, sur le territoire que le traité de

Hué a placé sous notre protectorat; et le gouvernement n'a pas eu l'énergie de la lui déclarer, de bombarder ses ports, de ruiner sa marine. C'est l'unique moyen d'en finir, et, faute de l'employer, nous serons peut-être forcés d'assumer le fardeau de fautes commises par nos diplomates. Triste pays que le nôtre, où il faut consulter une Chambre en vacances pour prendre un parti dans des circonstances difficiles. Le gouvernement a eu tort de ne pas la réunir à la fin d'août pour lui demander une ligne de conduite. Ses incertitudes, ses hésitations, ruinent notre prestige et doublent l'outrecuidance de nos ennemis...

A. COURBET.

Bayard, 24 février 1884.

... Au nom du Peuple français, et par la volonté nationale sans aucun doute, j'ai dû remettre au général Millot le commandement en chef du corps expéditionnaire.

Ce sont les étrennes du gouvernement de la République.

Car Ferry prodigue ses biens  
A ceux qui font vœu d'être siens.

Quand je pense qu'il y a aujourd'hui trente-six ans, je risquais ma peau dans les rues de Paris pour préparer l'avènement de ces polichinelles-là!

Bref, le sacrifice est consommé depuis le 12; je suis rendu à bord du Bayard, à la veille de marcher sur Bac-Ninh, où une victoire certaine, décisive nous attend; je suis rentré au moment où d'énormes renforts vont rendre tout facile, où l'on va pouvoir mener de front la pacification intérieure du Tonkin et l'expédition. Vous connaîtrez la nouvelle victoire de nos troupes bien avant le jour où ce petit mot vous parviendra. Je me plais à espérer qu'après la Chine comprendra un peu mieux ses intérêts; qu'elle demandera immédiatement à traiter et qu'on lui tiendra la dragée haute. Ce n'est pas, je le présume, pour ce malheureux delta du fleuve Rouge que nous avons accumulé ici une armée de quatorze mille hommes. Il faut que la Chine rende gorge, qu'elle paie en espèces sonnantes et métalliques ses fau-

tes et les nôtres. Quelle occasion pour M. Tirard de rattraper ses déficits!

Agréer, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments affectueux et la cordiale poignée d'un homme que les remords du 24 février 1848 poursuivront jusqu'au bord de la tombe.

A. COURBET.

15 septembre 1884.

Je ne vous ennuierai pas par des détails sur nos opérations. Votre journal reproduira une partie, au moins, de mon rapport; je dis une partie, car j'ai lieu de croire que l'on ne livrera pas à la publicité deux paragraphes où je dis clairement combien tout eût été plus facile et nous eût coûté moins de pertes; d'abord le 20 juillet, terme du premier ultimatum, et même le 1<sup>er</sup> août, terme du second.

Pendant les vingt jours qui ont suivi cette dernière date, les Chinois ont accompli des prodiges d'activité et doublés leurs moyens de défense. Après l'affaire de Lang-Son il n'y avait qu'à bombarder les ports de la Chine, détruire ses bâtiments de guerre sans autre forme de procès. Au lieu de cela on a diplomaté, rediplomaté et rerediplomaté.

En quelles mains sont nos intérêts et notre honneur!

Pour le moment notre situation est telle que nous ne pouvons même pas nous opposer à ce que les neutres transportent les troupes et la contrebande de guerre: c'est le comble de la démence!

Si vous avez des économies, ménagez-les pour un emprunt nécessaire, inévitable et prochain...

A. COURBET.

22 novembre 1884.

Vous devinez sans doute qu'entre les occupations, les préoccupations et les ennuis, il y a peu de place pour la correspondance.

En sortant de la rivière Min, je me plaisais à croire que nous en avions fini avec les subtilités d'avocat, à peine accepta-

bles par une Chambre endormie autour de la tribune, mais hors de mise sur le terrain; je me figurais que nous allions enfin déclarer la guerre à la Chine et y appliquer les moyens nécessaires, et cependant l'état de «représailles» jouit plus que jamais de la faveur du cabinet.

A cet état déjà si déplorable sans perfectionnement, Jupiter-Ferry ajoute chaque matin quelque nouvelle entrave. Le maître de nos maîtres paraît n'avoir qu'un souci: ménager les neutres, ménager la Chine, dusent nos marins et nos soldats s'escrimer en pure perte. Il est évidemment atteint de cette démence qui précipite la chute des gouvernements par l'abaissement de la dignité nationale. Au chemin que nous suivons, nous ne pouvons manquer d'aboutir, soit à la nécessité d'entreprendre une grande expédition au printemps prochain, soit à la honte de perdre la face, comme disent les Célestiaux.

La partie était si belle après Fouchéou! Port-Arthur était l'objectif indiqué: c'est là qu'est le nœud de la question...

A. COURBET.

17 janvier 1885.

L'amiral, parlant de la France, écrit:

Nous sommes décidément bien bas.

Vers la fin de novembre, les journaux de Hong-Kong enregistraient un télégramme de Londres d'après lequel nos honorables auraient donné carte blanche et crédit illimité au gouvernement, pour trancher le différend dans des conditions conformes à la dignité nationale. Jugez de mon désappointement en apprenant le surlendemain le vote de soixante millions. Rien ne pouvait indiquer plus clairement la perpétuation des expédients, des demi-mesures, de toutes ces subtilités qui ont cours à la tribune mais dont nous éprouvons si rudement le contre-coup.

Ce n'est plus de soixante millions qu'il peut être question aujourd'hui, ce n'est plus d'un ou deux bataillons à Formose, de trois ou quatre au Tonkin.

30 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE DRAME DU MARCHÉ-NOIR

PAR M. CH. SAINT-MARTIN.

X

MAÎTRE ANTOINE

Le comte arrivait au galop, par un des sentiers de la forêt. Il était superbe, ainsi, bien campé sur son grand cheval noir, tout couvert d'écume. Quand il arriva en face du restaurant des Quatre-Cheminis, il jeta un coup d'œil à droite et à gauche, selon son habitude, donna les rênes à Jules qui se levait debout, chapeau bas, et mit légèrement pied à terre.

Tout va bien? demanda-t-il à voix basse.  
— Oui, monsieur le comte.  
— Ces messieurs sont arrivés?  
— Ils vous attendent au salon.  
— Je suis, en effet, un peu en retard. Rentrez mon cheval et soignez-le.  
Quelques minutes après, le comte était au salon et saluait légèrement les trois convives dont l'attitude embarrassée ne lui échappa pas.

— Bonjour, monsieur le comte, dit l'ex-notaire avec une emphase ironique.

— Bonjour, messieurs. Je regrette de vous avoir fait attendre.

— Oh! si peu, fit Gaspard.

— Une heure à peine, reprit Niveleau.

Le comte fronça les sourcils.

— Qu'est-ce qu'ils ont donc ce soir, pensa-t-il; on dirait que maître Antoine les a montés contre moi!

Gaspard reprit:

— Vous vous êtes sans doute égaré dans la forêt?

— Non; j'ai eu quelque affaire. Mais asseyez-vous, messieurs, et laissez-moi vous dire tout de suite ce que j'ai à vous proposer. C'est une excellente opération, telle que nous n'en avons encore jamais trouvée une semblable.

Les trois hommes gardèrent un silence prudent et s'assirent en face du comte.

Celui-ci, de plus en plus étonné, lança un coup d'œil à maître Antoine, et commença en ces termes:

— Vous savez, messieurs, quelles opérations fructueuses nous avons faites jusqu'ici. Eh bien, je puis vous assurer qu'elles ne sont rien auprès de celles dont il s'agit.

— Voyons cela, fit Gaspard.

L'ex-tabellion adressa au jeune homme un

regard de reproche que le comte saisit au vol.

— Vous connaissez, reprit celui-ci, la grande île que les deux bras de la Loire forment à Saumur. Dans cette île, vous le savez, sont bâties de luxueuses villas. L'une d'elles est plus remarquable et plus riche que toutes les autres. C'est celle qui occupe la pointe ouest, et qu'on appelle, je ne sais pourquoi, la villa du Chenal.

— Je la connais, dit Niveleau.

— Si vous la connaissez, reprit le comte, vous devez savoir aussi que les propriétaires sont extrêmement riches. M. et M<sup>me</sup> Dudlot sont deux ou trois fois millionnaires...

— C'est un peu exagéré, fit maître Antoine avec une petite moue dédaigneuse.

— Peu importe, reprit le comte impatienté, ce qui est certain, c'est que les propriétaires de la villa du Chenal sont très-riches et possèdent un mobilier somptueux.

— Où voulez-vous en venir? murmura Gaspard en suivant des yeux la fumée de son cigare.

— J'arrive au but, M. et M<sup>me</sup> Dudlot viennent d'expédier à leur villa toutes leurs valeurs et tous leurs meubles. Ils ont même habité leur maison pendant quelques semaines, et ils se proposaient d'y passer toute la fin de la saison d'été. J'en suis certain. Ils me l'ont dit eux-mêmes lors d'une visite que j'eus l'honneur de leur faire il y a quelque temps.

L'ex-notaire sourit en entendant le comte parler avec cette emphase vaniteuse; le comte s'arrêta net.

— Pourquoi riez-vous? demanda-t-il à maître Antoine.

Celui-ci ne voulut pas engager immédiatement le combat.

— Je ris en pensant à Gaspard.

— Pourquoi cela? s'écria le jeune homme.

— Parce que vous avez gagné des sommes folles depuis un mois, tandis que le sage Niveleau n'a pas réussi.

— Vous n'en savez rien, reprit Niveleau, vexé.

Le comte, de plus en plus furieux, donna un violent coup de poing sur la table. Il n'était pas habitué à une semblable indépendance d'allures et de langage chez ses complices.

— Si vous ne voulez pas m'écouter, s'écria-t-il, dites-le moi tout de suite. Il est inutile de me laisser parler si vous êtes déterminés d'avance à ne pas accepter mes propositions!

— Quelle mouche vous pique? fit légèrement Gaspard. Nous vous écoutons... religieusement!

Le comte, voyant bien qu'il ne gagnerait rien à discuter, reprit en ces termes:

— Depuis trois jours, M. et M<sup>me</sup> Dudlot sont partis, appelés subitement à Paris par la mort de leur beau-frère. Ils n'ont laissé à la garde de la maison qu'une vieille domestique, nommée Rossio,





Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE LEDAIN, FRANÇOIS.

Par jugement en date du 22 juin 1885, le Tribunal de commerce de Saumur, sur l'avis conforme des créanciers, a maintenu M. Louis Bonneau, ancien greffier à Saumur, dans ses fonctions comme syndic définitif de la faillite du sieur Ledain, marchand chapelier à Saumur.

Pour extrait :

(552) Le Greffier, GAUTIER.

Étude de M<sup>e</sup> C<sup>h</sup>. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Par suite de saisie-exécution,

A Saumur, place du Champ-de-Foire

Le samedi 27 juin 1885, à une heure après-midi

DES OBJETS

Ci-après désignés.

- 1° Un cheval bai, hors d'âge;
2° Un cheval gris blanc, hors d'âge;
3° Un tilbury peint en noir;
4° Et les harnais d'un cheval.

Ces objets, saisis sur le sieur Caurox fils, marchand de chevaux, demeurant à Doué-la-Fontaine.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (553) CH. MILLION.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le dimanche 5 juillet 1885, à midi,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur,

UNE MAISON

Située à Saumur, à l'angle de la place Saint-Pierre et de la rue de la Tonnelle, occupée dernièrement par M. SOULARD-ACHARD.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

Rue de la Petite-Bilange,

APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.

S'adresser, rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

A VENDRE

OU A LOUER

Pour Noël 1886,

Vaste Maison

RUE SAINT-JEAN,

Occupée par M. Grellet, tapissier.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur. (472)

A VENDRE

Moteur à Gaz

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrui, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A LOUER

ANCIENNE MAISON LAVOYE

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, au Champ-de-Foire.

A CÉDER

DE SUITE

Pour cause de santé

MAGASIN D'ÉPICERIE

Graines et Poterie,

Bien achalandé, dans un des beaux quartiers de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Pour cause de santé,

UN BON CAFÉ

Situé au centre de la ville de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE des ouvrières et des apprenties, chez M<sup>lle</sup> BÉATRIX, rue du Marché-Noir, 23.

M. HOULARD, FILS Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7.

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M<sup>d</sup> de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13,

à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

M<sup>me</sup> veuve CHAUSSARD, ancienne coupeuse des Magasins du Printemps, à Saumur, a l'honneur d'informer les Dames de cette ville, qu'elle vient de s'établir, rue du Marché-Noir, n° 14, maison BODAIRE.

Elle peut leur offrir les plus riches tissus, provenant des premières maisons de Paris, à des prix modérés et marqués en chiffres connus.

Pour répondre à la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, elle apportera tous ses soins dans la confection des Costumes qui lui seront confiés.

M<sup>me</sup> CHAUSSARD demande des ouvrières.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (514)

UN HOMME jeune, dans la force de l'âge, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

OFFRE Afin de donner plus d'extension à une imprimerie ayant 85 ans d'existence et imprimant 2 journaux politiques, on offre à un typographe marié, muni de références de premier ordre : 1° une association; 2° la direction relative de l'imprimerie (le cédant se réservant exclusivement la rédaction des journaux). Ecrire à M. BRETAGNE, Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

M. PERRY

Organiste

Accordeur de PIANOS diplômé, fait toutes les réparations qui se rattachent à cette profession.

S'adresser chez M<sup>me</sup> GUILLET, lampiste, rue de la Tonnelle, 31.

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger

Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.

Rapport: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons. » Chez l'inventeur, E. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse. Dépôt à Saumur, ph<sup>ie</sup> GABLIN.

GUÉRISON CERTAINE



DE TOUTES LES Affections de la Peau DRAPES, ECZÉMA, Psoriasis, Acné, etc. des PLAIES et ULCÈRES VARICOSES.

Le traitement est basé sur la méthode de M. LEMARQUAND, pharmacien à Saumur, 11, rue de la Poste, à Saumur. CONSULTATIONS gratuites par Correspondance.

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Le CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON est recommandé par les sommités médicales aux personnes faibles et aux convalescents; sa pureté supérieure, composée de cacao au sucre premier choix, en fait un aliment très-sain et en rend la digestion facile.

Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. 1/2 kilogramme.

Thés noirs extra mélangés de pépère, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. la boîte.

A Saumur, chez MM. THOUVENIN, ALLOY, GABREAU-RATON, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20,

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt d'Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberon d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur.

LA CHASSE

2<sup>e</sup> édition; Prix: 4 fr. 50

Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et DOUVEAUX

Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, La Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 JUIN 1885.

Table with 4 columns: Valeurs au comptant, Clôture préc., Dernier cours, and a second set of columns for OBLIGATIONS with similar sub-columns.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Table with 4 main sections: Ligne d'Orléans, LIGNE DE L'ÉTAT (SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY, MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR, SAUMUR - BOURGUEIL, BOURGUEIL - SAUMUR), SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS, THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR, and MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

Certifié par l'imprimeur soussigné.